

FIN DES TRAVAUX ▶ ÉTÉ 2024



- ▶ Afin de compléter la sécurisation de la RCEA entre Mâcon et le Col des Vaux, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté réalise des travaux d'envergure pour aménager à 2x2 voies la RN79 sur 5.8 km sur les communes de La Chapelle-du-Mont-de-France, Navour-sur-Grosne et Mazille.

### MISE EN SERVICE DE L'ÉCHANGEUR DE CLERMAIN

L'ensemble de l'échangeur de Clermain va être mis en service le 21 mars avec l'ouverture de la bretelle 3 (sortie Matour/Navour-sur Grosne) en venant de Mâcon. Par la suite, différents aménagements paysagers viendront compléter l'intégration du diffuseur dans son environnement.

### TRAVAUX À VENIR

Le calendrier des travaux est respecté. Les aménagements vont se poursuivre pour une mise en service à la fin de l'été 2024 : réalisation de la chaussée de la RN79, pose des écrans acoustiques le long de la RD121 et au niveau de Clermain, finalisation du bassin de rétention n°4, aménagements connexes (parkings, RD121, finitions).



### PLUS DE SERVICES AUX USAGERS RCEA

- Fruit d'un dialogue constructif entre la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier, la commune de Navour-sur-Grosne et la DREAL BFC, **une aire de covoiturage** sera opérationnelle à partir du mois d'avril. D'une capacité de 15 places, cette dernière est située à proximité immédiate de l'échangeur de Clermain et accessible par la RD987.
- En partenariat avec la commune de Navour-sur-Grosne, **une aire poids lourds**, d'une capacité de 8 places de stationnement, sera également aménagée à l'entrée du village d'ici fin avril.

## TOUTES LES INFOS

[www.rcea-saoneetloire.fr](http://www.rcea-saoneetloire.fr)



## CALENDRIER

### → FIN MARS 2024

Mise en service du diffuseur de Clermain (semaine 12)

### → D'ICI FIN AVRIL 2024

Aménagement de la RD 587 vers l'ancien pont de la Garde (impact circulaire 1ère quinzaine d'avril)

Poursuite de l'aménagement de la RD121 entre la Garde et le diffuseur

Aire de covoiturage opérationnelle

### → D'ICI L'ÉTÉ 2024

Aménagement de la RD121 entre la Garde et l'échangeur de Clermain (impact circulaire en juin sur 2 semaines)

Réalisation de l'écran acoustique de Clermain vers RD121

Aménagement de l'aire poids lourds de la Garde

### → D'ICI SEPTEMBRE 2024

Aménagement de la section courante de la RN79 (revêtement définitif en juillet)

*\*planning prévisionnel hors aléas météorologiques*



Cette opération d'aménagement fait partie du programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA en Saône-et-Loire (phase 1 et phase 2) au titre duquel près de 600M€ ont été investis par l'Etat et ses partenaires depuis 2014.

À l'issue de ce programme, la quasi totalité de la RCEA sera à 2x2 voies en Saône-et-Loire, alors que seulement 50% du linéaire l'était en 2014.



Pose en cours des écrans acoustiques côté nord



Emplacement du bassin de rétention n°4

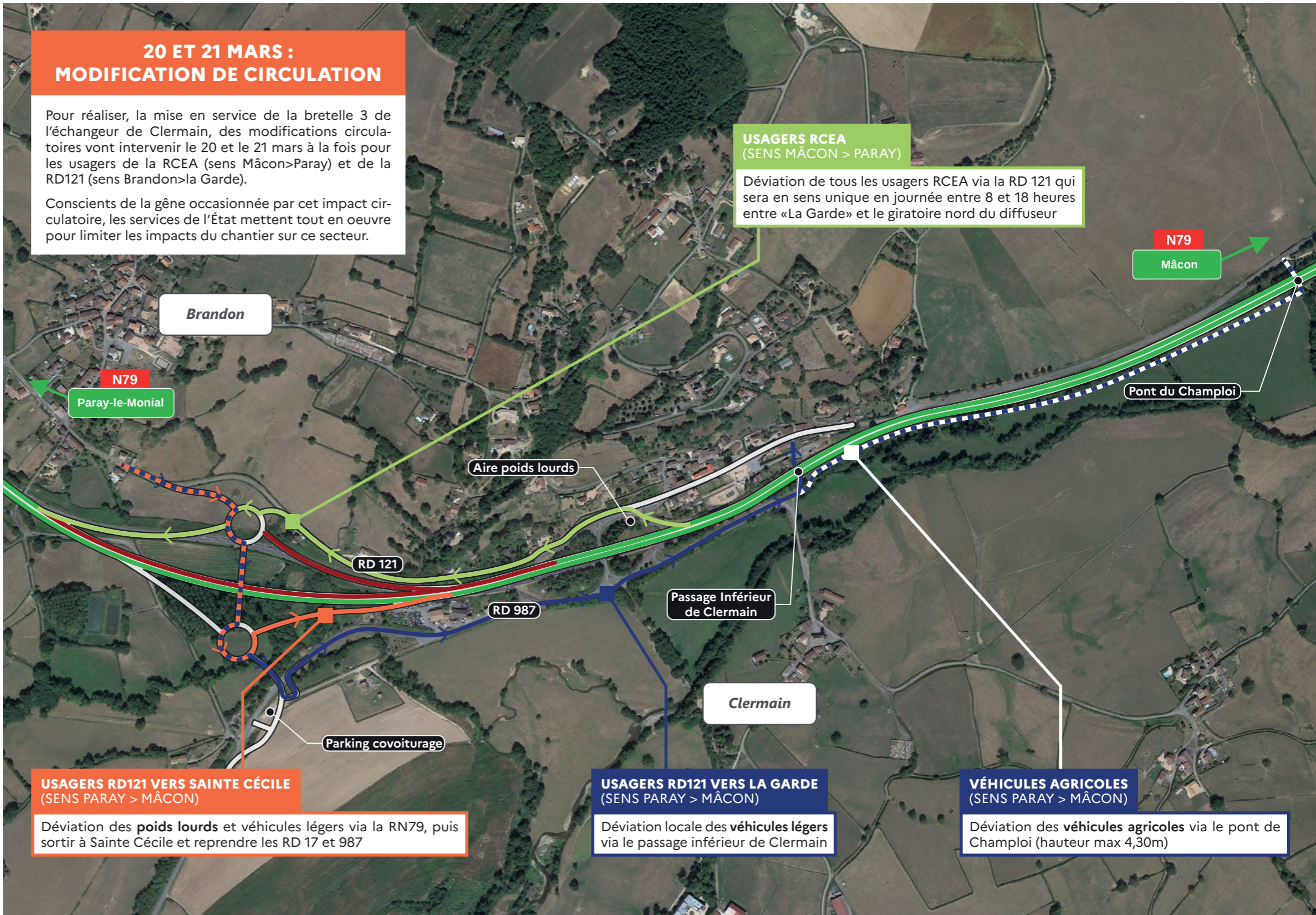


Aménagement à venir côté sud au niveau de l'ancien pont de la Garde

## 20 ET 21 MARS : MODIFICATION DE CIRCULATION

Pour réaliser, la mise en service de la bretelle 3 de l'échangeur de Clermain, des modifications circulatoires vont intervenir le 20 et le 21 mars à la fois pour les usagers de la RCEA (sens Mâcon>Paray) et de la RD121 (sens Brandon>la Garde).

Conscients de la gêne occasionnée par cet impact circulaire, les services de l'État mettent tout en oeuvre pour limiter les impacts du chantier sur ce secteur.





# DES MESURES DE RESTAURATION DU MILIEU NATUREL

- ▶ Dans le cadre de la démarche Eviter, Réduire, Compenser, 2 zones de prairie d'une superficie globale de 4 hectares vont être aménagées sur l'opération de Brandon-Clermain : la prairie du bief du moulin (2,8 hectares) et la prairie du Blondeau (1,16 hectare).

## DÉMARCHE ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER

La restauration des milieux prairiaux fait référence à un ensemble de pratiques visant à rétablir ou à améliorer les écosystèmes de prairies dégradées ou altérées par l'activité anthropique.

Ces aménagements comprennent :

- La plantation d'un boisement sur la prairie du canal du moulin ;
- La plantation de haies le long de la prairie du Blondeau ;
- La diversification d'une haie existante le long de la prairie du Blondeau ;
- Le bouchage d'un fossé et le reprofilage d'une mare sur la prairie du Blondeau ;
- Le réensemencement de graines sur les deux prairies pour permettre à la diversité botanique de s'exprimer.



Plantations d'arbres moins gourmands en eau



Pose d'une clôture



Plantations hélophytes (roseaux, ...) dans les mares

### CHIFFRES CLÉS

2

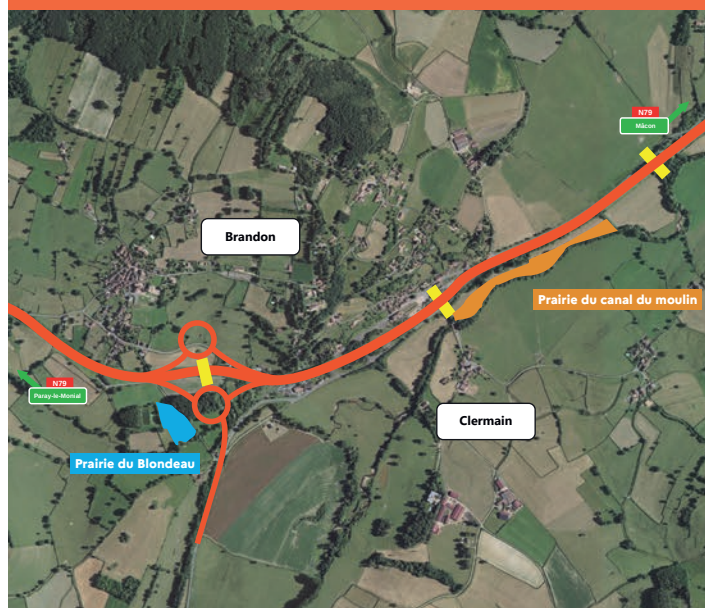
ZONES DE  
COMPENSATION

4

HECTARES

1600

ARBRES ET ARBUSTES  
PLANTÉS



### EN VIDÉO

La protection de la ressource en eau et de la biodiversité est un enjeu majeur sur les travaux de mise à 2x2 voies de la RCEA et notamment à Brandon-Clermain.

Découvrez en vidéo les aménagements visant à préserver la qualité du milieu aquatique.



Un projet co-financé par